

Conflit sur le bois d'œuvre;

**UN MILLIARD DE BONNES RAISONS DE SE BATTRE**  
**POUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE QUÉBÉCOISE!**

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 26 août 2020 - Le Bloc Québécois se réjouit de la décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), rendue publique le 24 août dernier, concernant les droits appliqués par les États-Unis aux importations de bois d'œuvre résineux canadien, et qui donne raison à Ottawa quant au fait que Washington aurait violé plusieurs articles de l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires.

«Tout le monde savait que les pratiques forestières québécoises ne contrevenaient en rien aux règles de commerce. Le gouvernement fédéral voit l'OMC lui sauver la face, alors qu'il a négocié un nouvel accord commercial sans même s'être assuré de libérer le bois canadien et québécois de ce fardeau malveillant», soutient le chef du Bloc Québécois, M. Yves-François Blanchet.

Depuis plusieurs années, en effet, l'industrie américaine se dit victime d'une concurrence déloyale de la part l'industrie du bois d'œuvre canadien. Ainsi, en 2017, le Département du commerce des États-Unis a ordonné l'imposition de droits compensateurs et antidumping pouvant atteindre un taux moyen de 20,23 % sur le bois d'œuvre canadien. La décision de l'OMC vient donc invalider l'imposition de ces tarifs et confirme, selon le Bloc Québécois, que les sommes retenues en fiducie aux États-Unis constituent, en fait, un actif appartenant aux compagnies forestières canadiennes. Les sommes que cette décision devrait permettre de récupérer pourraient notamment servir de levier pour revitaliser l'industrie forestière.

«Cette nouvelle décision dans cette guerre commerciale qui perdure depuis plus de 30 ans, permettra, du moins pour un temps, de stabiliser quelques 60 000 emplois au Québec. Rappelons que l'industrie du bois et du papier génère des retombées importantes dans plus de 900 municipalités québécoises. Même dans la région métropolitaine, nombre d'entreprises dépendent directement de cette industrie. Il s'agit donc d'une excellente nouvelle!», de déclarer le porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires étrangères, M. Stéphane Bergeron.

Sur la base de cette autre victoire devant l'OMC, le Bloc Québécois espère que le gouvernement fédéral ne conviendra pas d'une nouvelle entente à rabais avec le gouvernement américain. «Souvenons-nous qu'en 2006, le gouvernement libéral en place avait offert aux Américains un cadeau d'un milliard de dollars dans le cadre du processus de récupération des droits qui avaient été indûment imposés à l'industrie forestière canadienne. Il est hors de question de laisser une nouvelle fois le gouvernement fédéral priver cette industrie de sommes qui lui sont dues. Pour l'économie du Québec, la forêt est certainement aussi importante que ne l'est l'industrie automobile en Ontario ou celle du bœuf dans l'Ouest. Il serait temps que le fédéral accorde au moins autant d'importance à cette industrie qu'il le fait pour les autres», de conclure M. Bergeron.

– 30 –

**Source:** Pascale Guilbault, agente de communications  
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ [pascale.guilbault.349@parl.gc.ca](mailto:pascale.guilbault.349@parl.gc.ca)

☎ 450 922-BLOC (2562)